

LA GAZETTE

www.puysaintandre.fr

47

DEC 2024

PUY SAINT ANDRÉ

CHEF LIEU PUY CHALVIN LES COMBES PIERRE-FEU CLOS DU VAS



**NOUVELLE AIRE DE JEUX
DU CLOS DU VAS**
CITY PARK
TERRAIN DE PÉTANQUE
PING PONG



TRANSHUMANCES ARTISTIQUES PAGE 5

AIRE DE JEUX PAGE 8

#FAIRE-ENSEMBLE

EDITO



En cette fin d'année 2024, je vous invite à faire avec nous un petit voyage dans le temps. Pas très loin, seulement 4 ans plus tôt, en juin 2020. À cette date, l'équipe municipale prend ses fonctions et se prépare à construire la politique de la collectivité en cohérence avec les cadres réglementaires existants, et ceux annoncés pour les années à venir. Parmi ces cadres figurent notamment le

transfert de la compétence de l'eau à la Communauté de Communes du Briançonnais obligatoire en 2026, et **la loi Climat et Résilience** dont le **ZAN** (Zéro Artificialisation Nette en 2050) doit considérablement impacter nos documents d'urbanisme dès 2026.

Favorable au Faire Ensemble et à la mutualisation des moyens, comme des ressources sur le territoire, l'équipe municipale de Puy Saint André choisit de tout mettre en oeuvre pour que son réseau d'eau soit transmis à la Communauté de Communes dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, nous dotons la collectivité d'un **nouveau schéma directeur**, déposons et obtenons les subventions nécessaires aux travaux de rénovation du réseau, et engageons les premiers travaux dont la sectorisation, le renouvellement de conduites et plusieurs réparations de fuites. La CCB de son côté, se dote de la SPL Eau Services Haute Durance et mandate un cabinet d'études pour préparer sa montée en compétence.

Côté urbanisme et gestion du foncier, dès 2021, nous invitons les propriétaires de terrain en zone Au à s'interroger sur l'avenir de leurs parcelles, en anticipation de la réduction des surfaces constructibles annoncée.

Maintenant revenons en 2024 :

Le 17 octobre 2024, le Sénat a voté **la suppression de l'obligation du transfert de compétence de l'eau**.

Le 20 novembre 2024, le Premier Ministre Michel Barnier a indiqué être favorable à la proposition de **loi visant à assouplir le Zéro artificialisation nette**.

Bonnes nouvelles, ou pas, à chacun d'en juger selon ses propres engagements. Reste aux collectivités locales, aux Maires, aux équipes municipales, et à leurs administrés, à tenter de s'adapter.

Fort heureusement, le comité de rédaction de la Gazette de Puy Saint André nous a concocté une nouvelle gazette vitaminée sur la base des actions de celles et ceux qui avancent.

Bonne lecture à tous.

Mme le Maire, Estelle ARNAUD

PUY SAINT-ANDRE EN PRATIQUE

CONTACT ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

644 route du Canal
Le Chef-Lieu
05100 Puy Saint André

—
T. 04 92 20 24 26
mairie@puy-saint-andre.fr
Lundi > 9h à 12h
Mercredi > 9h à 12h
Jeudi > 9h à 12h

FRANCE SERVICES



Tous les 1^{ers} jeudis du mois de 9h30 à 11h30.

Sur rdv, prise de rdv
au 04 92 45 45 85.

Salle des associations, Mairie du Chef-Lieu
2 ordinateurs : un pour l'agent France Services et un pour le particulier. Agents formés par les partenaires représentés dans l'espace France Services.

HORAIRES DE FS À BRIANÇON :

- > Lundi 9h-12h45 > 14h-16h30
- > Mardi 14h-16h30
- > Mercredi 9h-12h45 > 14h-16h30
- > Jeudi 9h-12h45
- > Vendredi 9h-12h45 > 14h-16h15

LA GAZETTE

VOS REMARQUES

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires et vos remarques sur le contenu de la Gazette à :
accueil@puy-saint-andre.fr

LA GAZETTE

VOUS ATTEND...

Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend ! **Rejoignez-nous pour l'élaboration du prochain numéro à paraître au printemps.**

Véro, Pascale, Suzy & Estelle



COMMISSION

EAU

Enfin... Les travaux sur le réseau d'eau potable ont commencé après de nombreuses difficultés. Ils sont prévus pour changer la canalisation en amiante-ciment du Clos du vas, un gros morceau dans le planning.



RENOUVELLEMENT DE CONDUITES

“Les déceptions ne tuent pas et les espérances font vivre.” (G. Sand)

Cinq semaines de difficultés de circulation dans le secteur à partir du 21 octobre, plusieurs heures de coupure d'eau le jour de la mise en service du nouveau tronçon. En résumé, un regard a été installé sous la voirie à l'entrée de l'impasse de la Marline, puis, partant de ce regard, environ 110 m de réseau ont été posés sous la route de Pierrefeu, côté droit en descendant. Le raccordement de l'impasse du Gui a été fait sur une dizaine de mètres, afin de contourner l'actuelle canalisation qui passe dans le domaine privé. Le changement de côté de la borne incendie permettra de l'installer en face de l'endroit actuel, sur le domaine public, et la reprise de 6 branchements individuels sera effectuée, ainsi que le transfert des compteurs des habitations vers des regards en limite de propriété. Tout ceci permettra de changer cette canalisation obsolète et de traiter une fuite pour gagner quelques milliers de m³ par an.

Le regard de la Marline a été muni d'un compteur de sectorisation qui contrôle tout le bas du hameau, c'est le dernier secteur installé entre Pierrefeu et le Clos du Vas. Désormais, la détection des fuites sera beaucoup plus simple.

Tout ceci est réalisé avec 2 subventions, l'une pour la sectorisation et l'autre pour le traitement des fuites et le changement des canalisations vétustes. **L'ensemble des travaux réalisés ci-dessus représentent un total de 97 714 € sur lesquels il y a 70% de subventions.**

Une fois ces travaux terminés, nous passerons, au printemps prochain, à la réalisation des travaux nécessaires au chef-lieu, mais... c'est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons dans la prochaine gazette

Michel CAMUS

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES :

DPO0510724H0003

SOLAR BOX pour Christophe PONSART

Puy Chalvin

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Autorisation tacite le 11/05/2024

DPO0510724H0007

EDF-ENR pour Natascha GERARD

Le Clos du Vas

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Non opposition avec prescriptions le 25/04/2024

DPO0510724H0008

Pierre SENNERY

Le Chef-Lieu

Modification d'ouvertures en façade et construction d'un abri de jardin, suppression d'un escalier et aménagement paysager

Opposition le 16/07/2024

DPO0510724H0009

Stéphane MASSA

Pierre-Feu

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Non opposition avec prescriptions le 26/04/2024

DPO0510724H0010

Alain OUDART

Le Chef-Lieu

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture et installation de auvents en façades

Non opposition le 02/07/2024

DPO0510724H0011

Marie-Françoise GATINEAU

Le Clos du Vas

Réfection de la toiture et remplacement des châssis de toit à l'identique, pose de gouttières

Autorisation tacite le 17/05/2024

DPO0510724H0012

Damien LERETAILLE

Puy Chalvin

Agrandissement d'une terrasse

Non opposition le 07/05/2024

DPO0510724H0013

SCI AGARAT 2 représentée par Guillaume VAN GAVER

Le Chef-Lieu

Installation de panneaux photovoltaïques sur un mur de soutènement

Non opposition le 16/05/2024

DPO0510724H0014

Pierre, Marie-France et Benoît JAGOT

Le Goutaud

Réfection de toiture, modification d'ouvertures en toiture et suppression de deux conduits de cheminées

Non opposition avec prescriptions le 04/07/2024

DPO0510724H0015

SOLAR BOX pour Jean-Louis BARTHELEMY

Puy Chalvin

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Opposition le 01/08/2024

DPO0510724H0016

Marjolaine FLAMMIER

Le Chef-Lieu

Réfection de toiture, création et modification d'ouverture en toiture et en façade

Non opposition avec prescriptions le 13/08/2024

DPO0510724H0017

Yves FRICK

Puy Chalvin

Extension d'une construction existante

Rejet tacite le 22/10/2024

DPO0510724H0018

Pierre SENNERY

Le Chef-Lieu

Création d'ouvertures, changement des menuiseries et pose de volets

Non opposition avec prescriptions le 13/08/2024

DPO0510724H0019

SCI AGARAT 2 représentée par Guillaume VAN GAVER

Le Chef-Lieu

Installation d'un 8ème panneau photovoltaïque sur le mur de soutènement

Non opposition avec prescriptions le 27/08/2024

DPO0510724H0020

Pierre SENNERY

Le Chef-Lieu

Construction d'une terrasse, pose d'un garde-corps et création d'un escalier paysager

Non opposition avec prescriptions le 03/10/2024

PERMIS DE CONSTRUIRE :

PC00510723H0007 / ATO0510724H0001

SCIA LES SILENES représentée par Alexandre COLAS DES FRANCS

Puy Chalvin

Construction d'un projet d'habitat collectif composé d'un ensemble de 4 bâtiments comprenant 8 logements, d'un bâtiment commun, d'un local vélo et de 10 places de stationnements extérieures

Accord avec prescriptions le 04/07/2024

PC00510723H0008

Xavier COUTAGNE et Laure MONTIMART

Pierre-Feu

Construction d'une maison individuelle

Accord avec prescriptions le 03/06/2024

PC00510724H0001

Briançon Béton représentée par Régis ALLAMANNO

Pont La Lame

Régularisation des silos, de la suppression des espaces verts et construction de 4 trémies supplémentaires

Rejet tacite le 13/05/2024

FAIRE ENSEMBLE



DES NOUVELLES DES VERGERS PARTAGÉS



LE VERGER DU CLOS DU VAS



Il se porte bien (à part deux jeunes arbres qui sont en mauvaise santé). Les bénévoles du verger sont en recherche d'aide pour arroser et soigner les arbres, surtout pendant la période estivale. Si vous vous sentez une âme d'arboriculteur, n'hésitez pas à joindre :

- Jean 06 30 95 62 53
- Valérie 06 23 19 53 80

LE VERGER DU SERRE



Il est magnifique, il s'enrichit cette année d'une grande cabane à outils et à stockage, qui nous sera bien utile lors de nos futurs pique-niques et festivités. Une inauguration est prévue au printemps prochain.

LE VERGER DE PUY CHALVIN



Le petit nouveau de 2024 prend tranquillement ses marques. C'est un verger encore jeune et embroussaillé mais qui ne demande qu'à grandir.

LE VERGER DU NOYER



Il pousse doucement, mais sûrement. Le noyer a doublé de taille cette année !



Tous les vergers sont équipés de cuves, afin de faciliter leur arrosage pendant les périodes sèches, et d'une table pour vous accueillir lors de vos pique-niques. N'hésitez pas à les utiliser.

Véronique JALADE



BIO-SEAUX

Des bios-seaux sont à retirer gratuitement à la mairie pour vous aider à optimiser la collecte des biodéchets de votre cuisine, avant de les déposer dans un des bacs à compost mis à votre disposition dans la commune. Pensez-y!

LES FÊTES DE NOËL



**LES FÊTES
DE LA LUMIÈRE
auront lieu cette
année le dimanche
8 décembre, à la
Maison de la Géologie.**

À 14h

Nous vous attendons, petits et grands, enfants, parents, grand-parents et amis pour une après-midi jeux de société avec l'animation de la ludothèque. Il y aura des jeux pour tous les âges et même une pièce spéciale pour un escape-game.

À 16h30

Nous accueillerons **Florence FERIN** pour un conte magique en musique : "L'ENFANT DE NEIGE", accessible à tous les âges.

À la suite du spectacle, les enfants recevront un cadeau de la mairie et les anciens, le colis de leur choix, autour d'un goûter de fêtes : chocolat chaud et vin chaud à volonté.

Venez, accueillez tous pour ce délicieux moment de partage de fin d'année.

*Joyeux
Noël*

LES TRANSHUMANCES ARTISTIQUES

Pour la troisième année consécutive, les Transhumances artistiques sont revenues du 23 septembre au 12 octobre à Puy Saint André.

Cette année, 3 artistes ont été accueillis à la Kimpina pour prendre les repas et partager des moments de convivialité avec l'équipe d'organisation. Ils étaient logés par ailleurs chez l'habitant (merci à Pierre, Sylvie et Véronique).

Vous pouvez retrouver ces 3 œuvres (ainsi que les 10 autres précédentes) sur le sentier de LAND'ART, au départ de la Maison de la Géologie.



Pierre GUILLOTEAU

artiste plasticien venu de Normandie, travaille dans l'environnement naturel, avec les matériaux qu'il trouve sur place et avec l'aide des habitants : "J'aime rencontrer les gens et imaginer des projets où il y aura de la participation, de la collaboration." Pierre était venu participer à la corvée des canaux en mai dernier; il a imaginé mettre en lumière le parcours de l'eau sur le sentier, le long d'un canal.



Roger RIGORTH

sculpteur et artiste environnemental d'origine allemande a fabriqué "Les COCONS": "Pour moi, il s'agit de transformation : dans le cocon la chenille devient papillon. J'ai décidé de le rendre grand, très grand et de créer un moment de surprise. Si on regarde à l'intérieur du cocon, on s'aperçoit qu'il est vide. Il faut donc imaginer, c'est un processus intérieur, un mouvement mental"



Stéphanie CAILLEAU

artiste plasticienne originaire de Die a créé "L'ENLAÇOIR": "Mon enlaçoir est un petit abri en laine feutrée, un croisement entre un manteau et un cocon, qui s'accroche dans un arbre et qui a deux manches. On peut se glisser dessous, mettre les bras dans les manches et enlacer l'arbre en toute intimité."

Véronique JALADE

NETTOYAGE PARTICIPATIF DU SITE DE LA MINE DE L'ENVERS

Le samedi 9 novembre, 14 habitants (7 de Puy Saint André et 7 de Puy Saint Pierre) se sont retrouvés avec pelles, pioches, sécateurs, scies, tronçonneuses et bonne humeur pour nettoyer le site de la mine de l'Envers, sous le regard vigilant et expert d'Aymeric LENNE. Merci à tous !



Cette année, les habitants et les élus de Puy Saint Pierre et Puy Saint André se sont de nouveau réunis à Puy Saint André pour commémorer le 11 Novembre.

COMMISSION
FAIRE ENSEMBLE

ASSOCIATIONS

LA BIBLIO

QUOI DE NEUF ?



Tous les deux mois, nous recevons entre **50 et 100 nouveaux livres** de la Bibliothèque Départementale. De plus, grâce au budget de la bibliothèque, nous **achetons régulièrement des ouvrages pour étoffer notre collection**. Au printemps, nous avons acquis la BD *Jérusalem* et le livre *Les Insolents* d'Ann Scott. Cet automne, nous avons enrichi notre sélection avec *L'Origine des larmes* de Jean-Paul Dubois, *Refuge au crépuscule* de Grégoire Domenach, ainsi que la BD *La Vie secrète des arbres* de Peter Wohlleben.

La bibliothèque organise régulièrement des **soirées projections-discussions**. La dernière en date était sur le thème de la forêt, avec des invités de l'ONF (Office National des Forêts) et de l'association Forêts Alpines.

Jasmin STETTNER



Vous souhaitez commander des livres pour la prochaine navette ou nous suggérer un achat ? Vous avez une idée et souhaitez proposer une soirée à thème ?

N'hésitez pas à venir lors de nos permanences, les lundis et mercredis, de 17 h à 18 h30.

LES FRAIRIES

QUOI DE NEUF ?

9
JUN

14
JUN

04
AOÛT

22
SEPT

24
NOV



Toutes ces dates, nous les avons fêtées avec vous, enfin... tous ceux qui sont venus nous rejoindre.

- **9 juin, vide grenier en bas du Clos du Vas,**
- **14 juillet traditionnel sur la place du lavoir à Pierrefeu,**
- **4 Août à Puy Chalvin,**
- **22 septembre, fête d'automne au Chef-lieu.**
- **24 novembre, fête de la Saint André au Chef-lieu.**

Selon les fêtes, plus ou moins de monde, globalement un peu moins que les années passées, mais malgré cela, on a bien dansé et chanté, on s'est régalé des bonnes recettes de tous nos cuisiniers du village, on n'a pas toujours eu des musiciens, car ils sont très demandés, mais le Chamboul'tout était de sortie au chef-lieu, ainsi que les jeux qui amusent tout le monde : pomme qui flotte, corde à tirer, marelle.

Ces fêtes sont là pour faire se rencontrer nos habitants si dispersés entre les hameaux, et c'est un plaisir d'accueillir ceux qui se donnent la peine de monter ou descendre pour faire vivre ensemble notre population si variée.

Le **Dimanche 24 novembre** nous avons fêté la Saint-André où nous avons déjeuné d'un menu aux saveurs Ch'ti concocté par **Christian et Cynthia** après la messe à 11 heures et l'apéritif offert par la municipalité. Encore un joli moment de partage.

Et n'oubliez pas, nous sommes toujours heureux d'accueillir des membres actifs pour nous donner un coup de main car tout cela nécessite beaucoup d'énergie et il est certain que vous en avez!!! A bientôt!

LES FRAIRIES



LA KIMPINA

DANS LE TEMPS



Les premiers accueils ont commencé en 1995. Nous accueillons essentiellement des associations de jeunes des quartiers des grandes villes. Cette année, les religieuses fêteront leur 25^{ème} année à la Kimpina au moment du 1^{er} janvier.

Vous pouvez nous joindre à lakimpina@gmail.com ou bien au 06 04 46 55 65

La Kimpina cette année

- 113 jours d'occupation du bâtiment,
- 248 personnes en ont profité.

En plus de nos habitués des associations des grandes villes, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est venue pour 2 stages différents. Le Club du Vieux Manoir, qui venait restaurer le site des mines de Puy St Pierre est resté 2 semaines en août.

Les artistes de l'association Serres Lez'Arts sont revenus un mois cet automne, pour continuer leur sentier artistique.

La Kimpina appelle à l'aide

Nous manquons de bénévoles pour accueillir les groupes. Il est à noter que ce n'est pas un grand engagement car on peut très bien ne s'inscrire que pour l'accueil de 1 ou 2 groupes par an. Le travail consiste à accueillir le groupe à son arrivée et à faire (à deux) l'état des lieux et la fermeture à la fin de leur séjour.

L'équipe de la KIMPINA

LES
ASSOCIATIONS

LES AMIS DES COMBES

50 ANS DÉJÀ



Qu'une association de bénévoles tournée vers le bien commun fonctionne depuis plus de 50 ans, c'est exceptionnel !

Exceptionnelle aussi fut la réussite de la **journée du 28 juillet** qui marqua le **Cinquantième de la fondation des Amis des Combes**.

Aidé par une météo très favorable, ce fut un grand moment de retrouvailles et d'amitié.

C'était aussi l'occasion de faire connaître, ou de rappeler les nombreuses réalisations de l'association toujours tournée vers le bien de tous, des réalisations effectuées en équipe, "ensemble" comme on dit aujourd'hui.

Des panneaux disposés le long des chalets retraçaient les grands moments de l'association.

De même, on pouvait voir une très belle exposition de photos commentées, dans le **chalet de Nicole et Denis HEDE** resté ouvert à tous pour témoigner de la rudesse de la vie pastorale d'antan, à l'époque de la création de l'association.

Le moment le plus convivial de la journée fut le repas organisé sous un chapiteau où, après les discours d'usage, plus de 70 personnes se sont retrouvées pour l'apéro et ont partagé le repas offert par l'association. Moment convivial par excellence, les SAXACORDES, un très bon groupe de musiciens, entretenait un fond musical permettant les retrouvailles et l'échange de bons souvenirs, sans oublier tous ceux trop tôt disparus. Tout cela n'aurait pu être réalisé sans l'intense activité du Président Lucien AGRESTI bien entouré de son épouse Renée, de ses enfants, et des **Amis des Combes**.

Cette belle journée fut un moment exceptionnel de « Vivre ensemble » : un moment dont on ressort rajeuni.

Denis HEDE et Lucien AGRESTI

L'ASA DES CANAUX

Le début de l'année a été plein de rebondissements pour l'ASA.

D'abord, la dissolution de la FDSIGE. Cette fédération gérait partiellement la partie administrative de l'ASA, en particulier les relations avec la trésorerie et la DDT (Direction Départementale du Territoire).

Pendant le 2nd et 3ème trimestre, faute de budget, nous n'avons pu faire aucune dépense ni honorer nos factures et nous avons dû annuler certains travaux.

IT (Ingénierie territoriale) O5 a accepté de nous prendre en charge depuis septembre.

Autre événement : la coulée de terrain sur le **Canal de la Cime**. Le Président a dû organiser une corvée spéciale à laquelle de nombreux adhérents ont répondu présents. Encore merci aux participants.

Yves BARNEOUD-ROUSSET

AUTOUR DE SAINT ROCH

LE 16 AOÛT, C'EST LA
FÊTE AUX COMBES

Par notre volonté de renouer avec nos traditions, la **fête patronale de la St Roch** aux Combes a de nouveau été instaurée en 2014, avec sa traditionnelle messe.

Le vicaire, **Jean Michel Bardet**, qui avait célébré cette première messe dans le hameau n'a pas hésité à répondre présent pour cet anniversaire.

Ce fut l'occasion pour cette **10^{ème} année**, de proposer et d'organiser, comme en 2014, un méchoui destiné aux adhérents et membres bienfaiteurs de l'association.

Les entrées et desserts ont généreusement été fournis et/ou réalisés par les adhérents. D'autres personnes présentes à cette fête ont pu bénéficier de ce repas moyennant la modique participation de 15€/pers. Malheureusement, tout le monde n'a pas pu en profiter, les inscriptions étant limitées par la taille de l'agneau.

Ce sont **43 personnes** qui ont donc pris place sous le barnum et qui ont pu apprécier tout ce qui était proposé, dont ce méchoui préalablement farci de graines de couscous avant cuisson.

C'est dans la joie et la bonne humeur que cette journée s'est écoulée en toute amitié, avec chansons et danses, suivies de parties de pétanque.

Un grand merci aux organisateurs et aux participants pour cette agréable journée.

Gérard BARNEOUD



SOLUTIONS MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I-Arborglyphes/II-Dardera-Apte/III-Via-Te-PT(péter)-RR (Raymond Renaud)

IV-Dei/Peu/AP (happer)/V-Noé-RA-Trêve

VI-TR (Théodore Roosevelt)-Cep-Ouest.Est-En/VII-Incunables

VIII-Ceint/Essai/IX-Emue-Oô-Inn/X-EDO-Vicomte/XI-ENA-Oncle

X-ATD (avis à tiers détenteur)/Sinensis

VERTICALEMENT

1-Mauvaise herbe-EA (Electronic Arts)/2-RAI-Ornement/3-Brade-Ciudad

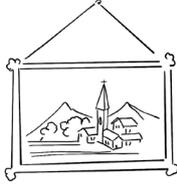
4-OD (operations diverses)-CUNEO/5-Retirent-Os

6-Gré-APA (allocation pour l'autonomie)-OVNI/7-LA-OICN (coin)/8-Pétole-Cié

9-Pâturées-OEN (ouest Est Nord)/10-HP (haut potentiel)-Ssim (Miss)

11-Etrave-ANTA/12-Serpentine

CADRE DE VIE



LA NOUVELLE AIRE DE JEUX DU CLOS DU VAS

**La nouvelle aire de jeux au Clos du Vas,
une histoire à rebondissements !**

L'ancienne aire, plus ou moins réduite à l'usage de parking, a fait l'objet d'une rénovation confiée au **Maître d'Oeuvre TOPOGRAPHIK**, paysagiste concepteur situé à ST LEGER LES MÉLEZES.

Mi-mai, tout avait bien commencé : les employés municipaux aidés par des parents bénévoles préparaient le chantier pour que les entreprises CONIL et JARDI VERT puissent œuvrer au cours de l'été et installer un « City Park », une aire de pétanque, un chemin de déambulation et végétaliser les abords... Hélas, beaucoup de retard a été pris et la météo capricieuse n'a pas arrangé les choses, le vent causant l'effondrement de la structure du City Park, avant que les ouvriers n'aient eu le temps de la sceller.



Les abords ont été terminés le 5 octobre, ainsi que l'enrobé de l'abri bus et le chemin de déambulation... puis la restauration de la structure a pu être enfin achevée.

L'inauguration de ce bel espace devait se faire mercredi 20 novembre, mais l'arrivée brutale de l'hiver nous a contraints à différer... Cependant, les jeunes habitants de PIERRE FEU et du CLOS du VAS se sont déjà appropriés le lieu avec bonheur.

L'inauguration se fera au printemps.

Pierre SENNERY

PROJET

APPARTEMENT PUY CHALVIN

A Puy Chalvin, le 8e appartement communal

Une des solutions les plus fiables pour garder des résidents principaux dans nos territoires de montagne consiste à gérer un parc d'appartements communaux : ils permettent de maintenir des loyers accessibles et des logements dédiés à la location à l'année.

L'aménagement **des combles de l'ancienne école de Puy Chalvin**, lancé en cette fin d'année 2024, permettra la création d'un **nouvel appartement de type 3**, pouvant accueillir une famille. Un architecte est retenu pour l'étude et le dépôt du permis de construire. Les premiers travaux seront gérés en régie par les agents communaux. En début d'année, les entreprises sélectionnées pourront engager les travaux en vue d'une **mise en location fin 2025**.

Comme nous nous y étions engagés, c'est la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui financera cette opération.

Depuis 2008, l'équipe municipale aura ainsi **doublé le nombre d'appartements communaux en location, passant de 4 à 8, dont 3 nouveaux au cours de ce mandat**.

De plus, la location des appartements communaux constitue une ressource précieuse pour le budget de fonctionnement de la collectivité sur le long terme.

Estelle ARNAUD

LA CABANE DE SACHAS

**Les résultats de la location de la maison
forestière en 2024**



La cabane de Sachas a été ouverte à la location du 13 avril au 2 novembre 2024, avec 55 jours d'occupation. Le gain pour la mairie est de 3 731,50 €.

LES ÉCOLES

L'ÉCOLE DU PINET



Avant les vacances, une sortie a été mise en place avec les classes de **maternelle et cycle 2**, à la découverte du **sentier artistique de Puy St André**.

Les élèves ont découvert, avec cette démarche, l'investissement de nouveaux lieux de présentation artistique, la valorisation d'un environnement naturel et architectural riche, à travers le regard d'artistes contemporains.

La **classe de cycle 3** a participé au **démontage des brebis**, en les accompagnant du hameau des Combes jusqu'à Saint Martin de Queyrières à pied. Elle a pu ainsi partager le quotidien de deux élèves de la classe, dont la famille prend en charge ce troupeau toute la saison estivale, avant son départ pour la saison hivernale dans le sud-ouest de la France.

A travers cette sortie, les élèves ont pu découvrir un aspect spécifique de leur patrimoine local.

Au mois de mars 2025, un **voyage scolaire** de 5 jours et 4 nuits sera organisé pour les classes de cycle 2 & 3 à **Palavas-Les Flots**.

Sandie MARTINS

LA RONDE DES PUY

La **Ronde des Puy**, Association des parents d'élèves de l'école du Pinet, se prépare cette année encore à soutenir financièrement les projets scolaires des maîtresses et des élèves.

Les plus grands partiront en voyage scolaire au mois de mars, **5 jours à Palavas-les-Flots**.

Les enfants de maternelle feront des sorties neige à la journée (raquettes, visites...).

Qui dit grands projets dit grands événements !!

Et cette année, nous voyons les choses en très grand ! Retenez déjà la date... le **15 février** nous animerons notre **TOUT PREMIER LOTO** dans la **Salle de la montagne à La Salle-les-Alpes**.

En attendant... Une **vente de pizzas** se tiendra au four de Fortville, le 7 décembre, avec l'aide des enfants qui mettront également la "main à la pâte".

Nous comptons sur le soutien des habitants, des anciens parents d'élèves, des élus, des voisins, des amis, des anciens, des jeunes, et de tous ceux qui auront envie de participer de près ou de loin à nos actions... pour les enfants des Puy.

Emilie GIDON

L'ÉCOLE DE SAINT BLAISE



Les **projets pédagogiques prévus pour cette nouvelle année scolaire**

Toute l'école participe à l'évènement « **Si on chantait** » sur le thème de l'humour, qui aura lieu le **20 juin 2025**.

Les élèves ont également le souhait d'organiser un **marché des connaissances** en fin d'année.

En Education au Développement Durable, ils bénéficieront du projet financé par la CCB en partenariat avec l'association Environnement et Solidarité « Changement climatique et enjeux locaux » avec trois interventions sur l'année : **Climat**

et énergie, Mobilité et Cycle de l'eau domestique. Dans ce même domaine, l'association L'écho des sources interviendra sur la **réduction des déchets** avec une intervention autour du papier pour les CP-CE1 et du compostage pour les CE2-CM1-CM2.

L'APE Les p'tits balais finance le **spectacle « Aventure de caillou »**, offert aux enfants et à leur famille pour Noël à la Maison de la géologie.

Pour la classe des CP-CE1, une **randonnée contée** est prévue en fin d'année. Les élèves se rendront également au TdB pour trois spectacles.

Les CE2-CM1-CM2 iront au cinéma l'EDEN pour voir trois films : « Ma vie de courgette », « E.T. » et « le peuple loup ».

Ils travailleront tout au long de l'année autour d'un projet coopératif associant Fablab et jeux coopératifs.

Ils continuent leur travail autour de la coopération par des activités régulières et les **conseils d'élèves** avec l'aide de l'Office de la Coopération à l'Ecole.

Ils participent à un **prix de littérature jeunesse** : « **Les incorruptibles** » et à un **concours de podcasts** créés à partir des livres de la sélection.

Pour la fin d'année, un **voyage scolaire à Turin** est prévu pour aller visiter le musée du cinéma.

Alice ROZAN

LES

PARTIAS

QUOI DE NEUF
AUX PARTIAS ?

LPO

hautes-alpes@lpo.fr

04 92 21 94 17

Mairie

de Puy Saint André :

mairie@puysaintandre.fr

04 92 20 24 26

Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve :

paca.lpo.fr/partias


L'ÉQUIPE

Fanny, anciennement volontaire en Service Civique continue l'aventure dans les Partias avec **Anaïs** en tant qu'alternante dans le cadre de sa reprise d'étude en BTS Gestion et Protection de la Nature. Ses missions consisteront à compléter et analyser les données récoltées à l'aide des tentes malaises pour la mise à jour du diagnostic pastoral.

ACTIVITÉS PRINTANIÈRES ET ESTIVALES

Ce printemps voici quelques suivis réalisés :

- Petites chouettes de montagne (Chevêchette et Chouette de Tengmalm)
- Comptage des mâles chanteurs de Tétrasylyres
- Comptage des Lagopèdes alpins

En plus de ces suivis, le printemps a été ponctué de formations naturalistes : oiseaux de montagne, reptiles de montagne et d'une formation civique et citoyenne. Toutes ces formations seront proposées l'année prochaine (tout public).

FÊTE DES PARTIAS

- Pour sa 11^{ème} édition, la Fête des Partias a réuni, **dimanche 30 juin 2024**, environ 40 curieux, naturalistes et passionnés de la montagne. Tout au long de cette journée, de nombreuses animations nature ont eu lieu à l'entrée de la Réserve. Plusieurs groupes ont profité de balades thématiques à la rencontre des oiseaux alpins, et un atelier sur les forêts proposé par l'**Association Forêts Alpines**.



• Formation oiseaux de montagne

L'ESTIVE SUR LES PARTIAS

- Les bergers sont arrivés mi-août sur la réserve.

Fanny et Maxime ont fait quelques journées de sensibilisation aux bons comportements à adopter face au troupeau et aux chiens de protection.

Des panneaux d'information ont été installés à l'entrée de la réserve et aux cols en limite de Serre-Chevalier. Ces panneaux indiquent le nom des chiens de protection et les bons comportements à adopter face à eux.

Il est important de connaître ces bons comportements. Il est aussi important de savoir que si on se promène avec son chien de compagnie, la confrontation avec les chiens de protection peut être violente. Les chiens de protection travaillent jour et nuit pour protéger le troupeau. Le chien de compagnie est vu comme un prédateur. Le comportement d'un chien de protection ne peut pas être anticipé. Il est donc vivement conseillé de ne pas se promener près des troupeaux avec son chien. D'autres itinéraires de randonnée sont facilement trouvables hors alpage.

ZOOM SUR...

LE CERF

Une espèce emblématique de l'automne : Le Cerf !

On l'entend, au petit jour ou au crépuscule et même durant la nuit. Un bruit rauque qui résonne au loin dans la montagne, dans la forêt à l'automne! C'est le brame du cerf qui annonce la saison des amours. On peut l'entendre de septembre à mi-octobre.

Le brame est destiné à attirer les femelles (les biches) et aussi à éloigner les cerfs rivaux. Les mâles dominants doivent défendre leur territoire et conquérir les biches. En bramant, le cerf avertit de sa présence et défie d'autres mâles qui s'approchent de son territoire. En cas de rencontre entre deux mâles, de violents combats peuvent parfois éclater, bois contre bois. Le vainqueur gardera son territoire, tandis que le perdant devra abandonner ou revenir plus tard.

Durant cette période les cerfs mangent très peu et peuvent perdre jusqu'à 25% de leur poids.

Ces animaux étant très réceptifs aux odeurs, bruits et déplacements, le moindre dérangement perturbe leur comportement, voire leur reproduction. Il faut plusieurs heures pour que le cérémonial s'installe alors qu'une simple présence humaine et un effluve suffisent pour le rompre. Il faut donc être vigilant pour ne pas les déranger lors de cette période.

Si vous avez de la chance, on peut en entendre quelques fois depuis le hameau des Combes !



DES TOURNÉES DE SURVEILLANCE

- Comme tous les ans, Anaïs et son équipe de volontaires et ambassadeurs de la réserve ont été présents durant l'été pour faire des tournées de surveillance et veiller à ce que les visiteurs respectent les règles. En général la réglementation de la réserve est bien respectée, mais nous notons toujours des chiens non tenus en laisse, des motos, des feux pour le bivouac hors des zones à feu, etc...



• Le comptage des lagopèdes

POUR PARTICIPER

ET EN SAVOIR PLUS...

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider et participer à la vie de la réserve ! La RNR a sa propre page Facebook dédiée à la RNR Partias ! Vous y découvrirez encore plus d'actualités sur la vie dans la Réserve ! www.facebook.com/rnrpartias ainsi qu'une page instagram : [reserve_partias](https://www.instagram.com/reserve_partias) (quizzs, actualités, photos de la réserve...)

- Pour avoir des nouvelles de la RNR plus détaillées et complémentaires à la Gazette : contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter RNR Partias trimestrielle !
- Pour être informés de nos actions participatives (comptages, chantiers nature, etc.) : inscrivez-vous sur la liste des bénévoles volontaires pour la RNR !
- Des affiches sont mises régulièrement au niveau de la mairie pour les actions participatives.

A bientôt sur les sentiers, Anaïs, Fanny et Romain

LES HABITANTS

NOUS PARLENT...

LES TOILETTES SÈCHES : UN ENGRAIS NATUREL ET LOCAL POUR NOS VERGERS.

Depuis toujours, nous nous nourrissons de végétaux (ou d'animaux se nourrissant eux-mêmes de végétaux), la digestion nous permet d'y puiser les calories vitales, le reste est évacué chaque jour sous forme de selles et d'urines. Vous, comme chaque être humain de cette planète, produisez chaque année en moyenne **50 kg de selles et 500 litres d'urine**.

Depuis l'invention de l'agriculture, cette production naturelle et locale était utilisée pour nourrir la vie du sol. Le sol ainsi enrichi permettait aux humains de cultiver de belles plantes productives et nourrissantes. La boucle était bouclée.

Depuis quelques dizaines d'années, la France et quelques autres pays ont fait le choix, pour des raisons sanitaires et culturelles, de traiter différemment nos excréments.

Ce qui était hier une richesse est aujourd'hui un déchet évacué le plus vite possible à grand coup d'eau potable. La consommation moyenne d'eau, dédiée à l'usage des toilettes, est de **10 000 litres par an et par personne en France**. Ce même volume d'eau doit ensuite être dépollué par nos coûteuses et énergivores stations d'épuration, avant d'être rejeté dans le milieu naturel.

Quant à la fertilisation, elle est aujourd'hui souvent remplacée par l'apport d'engrais de synthèse à base de pétrole dans des sols morts.

Cette triste réalité n'est pas du tout une fatalité !

La commune a besoin d'engrais pour fertiliser ses vergers en pleine croissance.



Après avoir pris conseil à la CCB sur la réglementation et les précautions d'hygiène concernant le compostage des toilettes sèches, deux premiers foyers sont heureux de faire don de leurs productions quotidiennes au compost installé sur le VERGER DU NOYER.

A deux foyers, la phase de remplissage de ce composteur durera environ 1 an et sera suivie d'une phase de maturation de 2 ans.

Concrètement, le compostage sera fermé le temps que la vie (bactéries, insectes et vers...) colonise le contenu et le digère intégralement. Au bout de deux ans, nos belles crottes seront entièrement transformées en un riche tas de terreau fin, inodore et surtout sans le moindre risque sanitaire.

Si vous souhaitez également devenir un heureux donateur, je vous invite à entrer en contact avec moi. Pour le bien être du voisinage, nous verrons ensemble les règles d'hygiène, et les bonnes pratiques pour obtenir un compost équilibré.

Si tout le village souhaite devenir heureux donateur, nos vergers crouleront sous le "compost humain". On pourra alors planter plus d'arbres! Je vous invite donc à rejoindre les courageux bénévoles "planteurs d'arbres" qui s'occupent des vergers communaux.

Nicolas FRYS

LES

SERVICES MUNICIPAUX

LES TRAVAUX



Création et mise en place d'une table de pique-nique pour le verger de PUY CHALVIN



Aménagement et remise en état de la piste qui mène à la chambre de mélange de Challenge Meyer



Aménagement du trottoir du Clos du Vas



LE PATRIMOINE

LE SENTIER DES MINES



Puis, les élèves de la **SEGPA** du **Collège des GARCINS** sont venus donner toute leur énergie au projet. La cohésion de la classe de Quatrième s'est trouvée renforcée grâce à ce travail de réhabilitation, aux apports de connaissances historiques et à l'expérience de la vie collective au sein de la Kimpina. Ces collégiens auront aussi tout l'hiver pour reconstituer les wagonnets en bois sur les plans des anciens, sauvés et conservés au **musée de la mine de Briançon**.

Enfin, **Les Eclaireuses et Eclaireurs de France** ont décidé de venir participer tout au long de l'année, selon les groupes d'âge, à la reconstitution de **la Mine du Fossa**, en contrebas de la route de Puy Richard. Là encore, si le travail est loin d'être simple, leur esprit de cohésion permet d'avancer.

Tous, encadrés par des gens investis, font preuve d'une vie, d'un entrain et d'un enthousiasme qui font plaisir à voir. Mêlant curiosité, travail collectif, goût d'apprendre et de découvrir, ils investissent la **Boucle des Mines** et s'investissent pour faire revivre un passé que tous jugent important de transmettre.

Les habitants des deux communes ont répondu nombreux à un atelier participatif le 9 novembre dans le but de réhabiliter la zone de la Mine de l'Envers. Le site a repris une peu des marques du passé de la mine.

Si l'année 2024 a tenu toutes ses promesses, 2025 s'annonce dans ces conditions des plus intéressantes à vivre et à partager autour d'un patrimoine méconnu mais si riche !

Aymeric LENNE

Les vestiges des mines étant amenés à disparaître des mémoires et des paysages, le projet de réhabilitation de la Boucle des mines va faire perdurer le souvenir d'une pratique ancienne : celle de l'exploitation minière du charbon qui fut intense en Briançonnais du début du XIXème siècle aux années 1960.

Pour transmettre ce passé, quoi de mieux que de reconstituer des entrées de galeries ! Afin de donner à voir l'expression symbolique la plus forte de cette histoire, qu'est la porte d'entrée dans les entrailles noires et charbonneuses de la terre, nous avons confié à plusieurs groupes de jeunes le soin de reconstituer un accès.

Les premiers à se lancer dans l'action furent les volontaires du **Club du Vieux Manoir**, implanté en Briançonnais depuis un demi-siècle. Ses membres ont été sollicités pour travailler sur le site industriel de **Combarine**. Si la tâche fut complexe, le travail harassant, la bonne humeur de ces jeunes venus de toute la France et la compétence de leur encadrement permirent la reconstitution d'une entrée de galerie de l'exploitation primitive datant de 1830. Le résultat dépasse toutes les espérances ! L'accueil à la **Kimpina**, exceptionnel d'après leurs dires, ne fut pas étranger au succès de ce chantier.

Ensuite, les jeunes du **Centre Social du Briançonnais** sont venus débroussailler la trémie de départ de Combarine. Entamé l'an dernier, ce travail fut poursuivi sur cette zone stratégique permettant la descente du minerai dans la vallée.

LE DÉNEIGEMENT : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Revoilà l'hiver, et avec lui, pour notre plus grand plaisir, la neige !

Forte de l'expérience positive de l'hiver précédent, l'équipe des services techniques sera renforcée par Thierry CHOLET, en tant que vacataire afin de gérer le déneigement des voies de circulation en priorité.

Les parkings publics ne seront déneigés qu'une fois par semaine, **les mardis matin**, en cas de fort enneigement. Nous comptons sur les propriétaires de véhicules pour déneiger la place ou les places qu'ils occupent en veillant à **pousser la neige en dehors des voies de circulation**. Petit rappel qui s'est avéré utile l'hiver dernier : déneiger une place de parking public ne vous en donne pas l'usage exclusif... Si chaque propriétaire d'un véhicule sur l'espace public déneige une place, il devrait y avoir de la place pour tous.

Les séances de déneigement pourront être un peu espacées dans le temps pour permettre à nos agents de récupérer et se reposer lors des chutes ininterrompues. Nous comptons sur votre compréhension.

Pour les habitants des rues à forte déclivité, merci de stationner sur des emplacements accessibles aux voies communales déneigées, lors des grosses chutes de neige.

Afin d'assurer pour tous un hiver serein, voici nos objectifs :

- **Permettre la circulation des véhicules et des piétons** dans des conditions de sécurité optimales ;
- **Protéger la santé des agents des services techniques** en respectant leur rythme de travail !

Les agents s'organiseront de la manière suivante :

- **Ouvrir les voies de circulation principales** des hameaux pour 7h du matin.
- **Déneiger les parkings et les voies secondaires tous les mardis matin** si les riverains n'ont pas pu le faire.

Nous tenons ici à vous rappeler quelques règles de déneigement à suivre par tous les résidents (permanents ou secondaires) :

- **Ne pas déposer la neige provenant de votre propriété ou d'un espace de stationnement que vous occupez, sur les parkings publics**, au milieu des voies de circulation, quelle que soit l'heure de votre déneigement, car il est rare que nous sortions tous à la même heure et cela impose aux agents de repasser sans cesse ;
- **Ne pas stationner sur les voies de circulation** ni devant les emplacements réservés au stockage de neige ;
- **Ne pas « oublier » sur les parkings publics des véhicules non déneigés** qui ne bougent pas de l'hiver. Ils empêchent un déneigement de qualité et réduisent les capacités de stationnement. Ils seront verbalisés.
- **Ne pas aborder les agents pendant qu'ils déneigent** : ils connaissent parfaitement leur mission et savent la gérer au mieux sans que chacun vienne les conseiller !

Si vous cherchez des solutions de stationnement de longue durée, contactez la mairie et nous étudierons la question ensemble.

Être d'astreinte durant 5 mois signifie que pendant cette période, les agents ne peuvent pas partir en congés trop loin de la commune et doivent se tenir disponibles à chaque chute de neige.

Déneiger et conduire ces engins volumineux au cœur des rues étroites et sinueuses de nos hameaux est un exercice difficile, éprouvant, qui nécessite une grande concentration.

Je sais que vous veillerez, vous aussi, à respecter ces consignes pour les aider à accomplir leur mission avec sérénité et efficacité.

Je vous en remercie par avance et reste naturellement, avec toute l'équipe municipale, à votre écoute pour toute suggestion.

Estelle ARNAUD



UN NOUVEL ENGIN DE DÉNEIGEMENT

Acquis en 2008, et malgré de nombreuses réparations sur le châssis, le Linder Mercedes est arrivé en fin de vie. La saison hivernale prochaine permettra d'étréner un nouvel engin de déneigement.

La technicité, les équipements, l'usage pluriel, la maintenance, ainsi que les coûts ont été conjugués pour décider de l'engin approprié à nos besoins.

Suite à l'appel d'offres, c'est un porteur KUBOTA doté d'équipements SNOWEK qui a été retenu.

Bel hiver à tous !

Montant total de l'investissement
82 500 € HT :

- Aides Département 20 960€ HT
- Aides Région 6 288 € HT
- Part Communale 55 252 € HT

Alain PROUVE



CRAMAILLOTE DE PISSENLIT

DE SIMON



PROPORTION POUR 1L D'EAU :

- 150 g de fleurs
- 1 citron
- 1 orange



PRÉPARATION :

- Cueillir les fleurs en début d'après-midi, quand elles sont bien ouvertes.
- Rincer à l'eau puis les faire sécher rapidement au soleil.
- Pour éviter l'amertume dans la gelée, il est conseillé d'enlever toutes les parties vertes (c'est plutôt long à faire).
- Peser les fleurs pour calculer le volume d'eau à mettre.
- Dans une casserole, on met les fleurs, l'eau et les agrumes coupés en rondelles.
- Faire cuire à petits bouillons pendant 20 min.
- Puis laisser le mélange macérer une nuit.
- Le lendemain, filtrer le mélange pour ne récupérer que le liquide.
- Peser le liquide obtenu et ajouter son équivalent en sucre. (Ex : pour 1300 g de liquide on rajoutera 1,3 kg de sucre).
- Faire cuire le tout pendant 45 min.
- 5 min avant la fin, rajouter du gélifiant (agar-agar) 4 à 6 g par litre de gelée.

LES MOTS CROISÉS

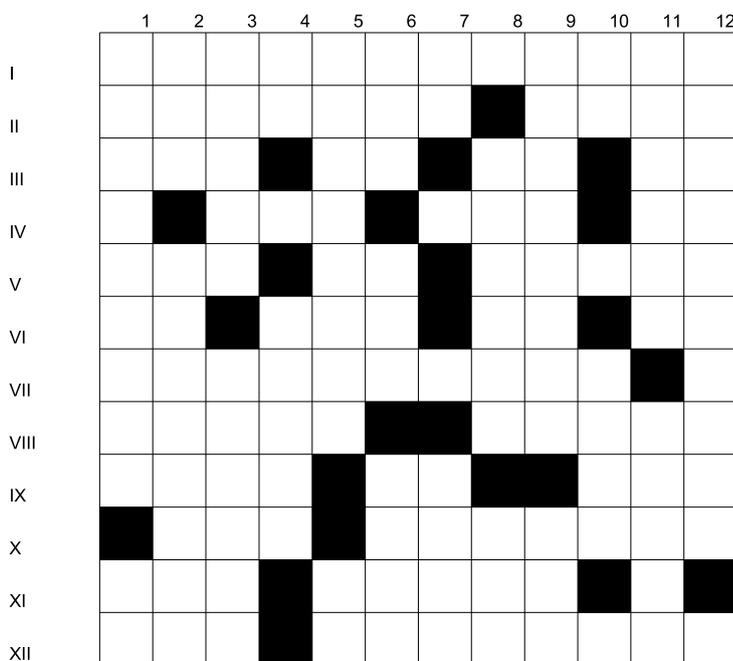
DE SUZY

HORIZONTALEMENT

- I Dessins gravés sur les arbres
- II Lancera/Capable
- III Route romaine/Pour tracer/éclater au son
Initiales d'un guide local
- IV Dieux romains/Pas grand chose/Saisir phonétiquement
- V Aimait les animaux/Réchauffait l'antiquité/Pause
- VI Initiales du 26^{ème} président des USA/De vigne/
Du couchant au levant/Position dans l'espace
- VII Imprimés au moyen-âge
- VIII Environné/Tentative
- IX Bouleversée/en Haute Garonne/Auberge anglaise
- X Vieux Tokyo/Sous le Comte
- XI On y apprend à administrer/Frère du père
- XII Saisie administrative/Latin venant de Chine

VERTICALEMENT

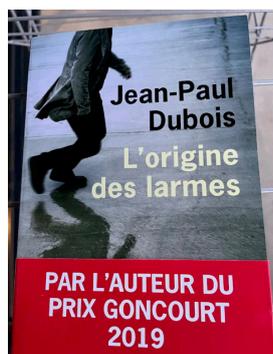
- 1 Mauvaise herbe/Société de Jeux vidéo
- 2 Radio transalpine/Agrément
- 3 Laisse pour presque rien/ Ville espagnole
- 4 Journal de compta/On l'appelle CONI
- 5 Enlèvent/Carcasse
- 6 Goût/Allocation/Vient d'ailleurs
- 7 Met tout le monde d'accord/Quartier sens dessus dessous
- 8 En mer, absence de vent/Solution
- 9 Tondues par des bêtes/Nantes-Besançon-Lille
- 10 Fort en thème/Demoiselle renversée
- 11 Proue/On y règle les amendes
- 12 Pierre verte



COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

DE SUZY GOUDET ET NICOLE RAMPAL

L'origine des larmes
Jean Paul DUBOIS



Toulouse, 2031, il pleut sans arrêt depuis des mois et l'humeur de PAUL est aussi sombre que le ciel. Il doit expliquer à un inspecteur pourquoi il a tiré deux balles dans la tête de son père déjà mort. Cela fait-il de lui un assassin ? Est-ce que ce geste en apparence insensé va lui permettre de guérir des blessures infligées par ce père qu'il déteste ?

Soumis à une obligation de soins, et tout en continuant à gérer STRAMENTUM, l'entreprise de housses mortuaires dont il est l'héritier, il voit pendant un an un psychiatre intrigué, fasciné, bienveillant. Le soir, il cherche du réconfort auprès d'U.No, une IA qui lui accorde écoute et empathie et... la pluie continue de tomber... et il repense à ce chien mystérieux rencontré sur la plage d'HENDAYE vers lequel il retournera...

Roman noir teinté d'absurde et d'humour, à la fois poétique et désespérant, on en ressort plein de compassion pour cet homme qui aura dû aller jusqu'au bout de sa haine.

Livre disponible à la bibliothèque municipale ouverte les lundis et mercredis après-midi de 17h à 18h30.



DECISIONS DU MAIRE :

Décision 6-2024 : Portant sur une demande d'aide financière pour l'installation d'éclairage public photovoltaïque sollicitant 30% de 19 407.41 € pour l'installation de 5 mâts d'éclairage public photovoltaïque au Clos du Vas.

Décision 7-2024 : Portant sur une demande d'aide financière pour l'installation d'éclairage public photovoltaïque sollicitant 30% de 19 201.05 € pour l'installation de 5 mâts d'éclairage public photovoltaïque au Clos du Vas (sans les études pas subventionnées par la CCB).

Décision 8-2024 : Portant sur une demande d'aide financière au titre de la dotation solidarité DSEC en faveur des collectivités touchées par un événement climatique grave Intempéries de décembre 2023 auprès de l'Etat, à hauteur de 80% de 10 591.80 €, comprenant la route du Goutaud. Plan de financement modifié sans la route des Combes.

Décision 9-2024 : Portant sur la signature du contrat de location de l'appartement T3 n°101 R+2 ouest au 644, route du Canal au chef-lieu, appartement G, 05 100 PUY SAINT ANDRÉ avec Mr CALLON Vincent.

Décision 10-2024 : Portant sur la signature d'un devis pour l'acquisition de 2 émetteurs récepteurs à la société ABRAM pour un montant de 624.70 € TTC.

Décision 11-2024 : Portant sur la signature du bail de location de parcelles communales A 1104, 1107, 1108 pour la création de jardins partagés avec l'association LES SILENES pour une durée d'un an, reconductible tacitement.

Décision 12-2024 : Portant sur la signature d'un devis d'achat d'arbres pour un verger communal à 300 € (sans TVA) à l'association locale des Croqueurs de pommes des Alpes Latines.

Décision 13-2024 : Portant sur la signature d'un devis d'enrochement au Clos du Vas à l'entreprise CONIL TP 805 € HT soit 966 € TTC.

Décision 14-2024 : Portant sur la signature d'un devis pour un spectacle, atelier, balade en partenariat avec la commune de Puy Saint Pierre, dans le cadre des animations de la bibliothèque avec la compagnie Entre deux pour 1 500 € (sans TVA).

Décision 15-2024 : Portant sur la signature d'un avenant et renouvellement de bail commercial avec l'entreprise BRIANCON BETON à compter du 28 juin 2024 pour une durée de 9 ans, soit jusqu'au 29 juin 2033.

Décision 16-2024 : Portant sur la signature d'un devis pour des travaux de distribution informatique dans les locaux de la Mairie d'un montant de 1 973.00 € HT soit 2 367.60 € TTC avec l'entreprise SOLUTIONS-ELECTRIQUES ALPINES.

Décision 17-2024 : Portant sur la signature d'une convention de partenariat entre la commune et l'association Environnement et solidarité labellisée CPIE Haute Durance pour un montant de 4 000 € HT.

Décision 18-2024 : Portant sur la signature d'un devis pour un prélèvement et une analyse amiante d'une conduite d'eau potable avec le Cabinet Alpes Diagnostic Immobilier pour un montant de 545.00€ HT soit 654.00 € TTC.

Décision 19-2024 : Portant sur la signature d'un devis pour le conseil et la vérification électrique du local technique du bus avec le bureau Véritas : un devis de 360 € TTC pour la vérification réglementaire et une prestation de 384 € TTC pour le conseil.

Décision 20-2024 : Portant sur la signature de la prestation avec le cabinet d'architecture Una cosa mentale pour une mission de conception, esquisse, avant-projet et permis de construire pour le projet de création d'un appartement dans les combles de l'ancienne école de Puy Chalvin. Le montant de la prestation est de 4 213.65 € HT soit 4 888.97 € TTC.

Décision 21-2024 : Portant sur la signature d'un devis de la SPL ESHD pour des travaux sur le réseau d'eau potable Place de la Fontaine au Chef lieu pour un montant de 3 860 € HT soit 4 632 € TTC et recherche de fuite au Clos du Vas.

Décision 22-2024 : Portant sur la signature d'un devis de la SPL ESHD pour des travaux de sécurisation des ouvrages d'eau potable du restaurant de Serre Blanc pour un montant de 3 82 € HT soit 458.40 € TTC.

Décision 23-2024 : Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition à titre temporaire, précaire et révoicable d'une partie d'un local communal aux Combes à l'association Autour de Saint Roch.

Décision 24-2024 : Portant sur la signature de devis avec l'entreprise FINE Christian pour deux prestations sur le réseau d'eau potable. La fourniture et la pose d'un compteur pour l'AFU à Pierre Feu 1 410 € HT soit 1 692 € TTC et d'une vanne dans l'ancien réservoir de Pierre Feu pour 1 480 € HT soit 1 776 € TTC.

Décision 25-2024 : Portant sur la signature du devis au bureau d'études COHERENCE pour l'étude de faisabilité de la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable à Puy Chalvin. Le montant de la prestation est de 4 060 € HT soit 4 872 € TTC.

Décision 26-2024 : Portant sur la signature d'un contrat pour une partie d'un terrain agricole de la commune - parcelle C 1105 au lieu-dit Champ Guy avec Perrine KASTEL.

Décision 27-2024 : Portant sur la signature d'un devis de DOC INNOV pour l'acquisition de drapeaux pour le fronton de la Mairie pour un montant de 145.42 € HT soit 185.30 € TTC.

Décision 28-2024 : Portant sur la signature d'une convention entre la commune et Ingénierie Territoriale O5 relative à l'analyse des consommations énergétiques des bâtiments et de l'éclairage public.

FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATIF :

• Approbation des PV des séances publiques du 17 juin, 18 juillet, 5 septembre, 3 et 18 octobre 2024.

• Modification de la régie de recettes prolongée pour l'encaissement des secours sur pistes en régie mixte pour la régularisation des doublons.

• Mise en place d'une convention scolaire et périscolaire entre la commune de Puy Saint André et de Puy Saint Pierre pour la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école du Pinet pour les années 2023-2024 / 2024-2025 / 2025-2026.

• Autorisation donnée au Maire d'ester en justice pour défendre les intérêts de la commune devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le dossier n° 2410411-10 suite au recours déposé par Mr LERETAILLE Damien.

• Mise à jour des nouveaux noms de rue afin de faciliter les démarches d'adressage.

AFFAIRES SCOLAIRES / SOCIAL

• Participation financière communale aux frais de cantine de la maternelle au CM2 et participation financière communale à la cantine scolaire de la maternelle au CM2 en vue d'une année scolaire 2023-2024, modification du calendrier des dépôts de dossiers.

TRAVAUX :

• Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de refacturation entre la commune de Puy Saint Pierre et de Puy Saint André pour le projet de boucle des mines des Puys, la maîtrise d'ouvrage est confiée à la commune de Puy Saint Pierre.

• Convention de partenariat pour la réalisation de chantiers participatifs « revalorisation du patrimoine minier » entre l'association des Eclairées Eclairés de France et les communes de Puy-Saint-Pierre et Puy-Saint-André.

• Travaux de remise en état de la route du Goutaud suite aux intempéries de décembre 2023. Le prestataire Colas est retenus pour 8 640 € TTC.

• Réaménagement de la place du Clos du Vas
Agrément des sous-traitants :
lot 1 : Routière du Midi 4 698 € TTC
DF Electricité 540 € TTC

Lot 2 : AMCV 15 641.64 € TTC
Plein bois 51 572.40 € TTC
Avenant n°1 lot 1 portant le marché à 41 851.20 €.
Avenant n°1 lot 2 portant le marché à 127 906.20 € TTC.

• Diminution de la quantité de l'eau prélevée
Remplacement de tronçons vétustes fuyards secteur Clos du Vas. Travaux réalisés par la SPL ESHD 100 670.58 € TTC.

• Travaux de modernisation et de sécurisation du réseau : mise en place de regards et comptage de surveillance pour l'antenne de la Marline 16 466.35 € TTC.

FONCIER :

• Habitat participatif de Puy Chalvin
Actualisation de l'interlocuteur juridique.

• Parcelles a 1860 - 1861-1862-1863-1864 Puy Chalvin
Vente commune / SCIA les Silènes.

• S.A.F.E.R PROVENCE ALPES COTE D'AZUR (Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural)
Promesse unilatérale d'achat et d'acquisition de 5 ha 59 a 45 ca pour 14 200 €.

• Gestion du domaine public
Régularisation et signature d'un protocole d'accord.

DIVERS :

• Lutte contre les violences faites aux femmes
Désignation d'un élu référent.

• Présentation du rapport annuel 2023 des administrateurs de la SPL EAU SERVICES HAUTE DURANCE au sein de la commune de Puy Saint André.

FINANCES :

• budget eau décision modificative 1
• budget principal décision modificative 1
• budget principal : souscription d'un emprunt pour des travaux de diminution de la quantité d'eau prélevée en milieu naturel et d'amélioration de la qualité de l'eau.

• Convention de refacturation : partenariat entre la commune de Puy Saint Pierre et de Puy Saint André dans le cadre des animations de la bibliothèque pour un spectacle et un atelier de création artistique.

• Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture d'une prestation de service de transports sanitaires avec les communes de Briançon/Puy-Saint-Pierre/Puy-Saint-André/Saint-Chaffrey/Le Monétier les Bains/La Salle les Alpes pour 4 saisons.

• Fourniture et livraison d'un engin de déneigement à usage pluriel. Attribution du marché à l'entreprise SAE pour un montant de 99 000 € TTC.

• Convention entre le département et les communes de Puy Saint Pierre et de Puy Saint André pour le déneigement de la route Puy Saint André / Puy Richard.

INTERCOMMUNALITÉ :

Convention avec la Communauté de communes du Briançonnais portant entente en vue de la lutte contre les déchets abandonnés.

PERSONNEL COMMUNAL :

Délibération donnant mandat au CDG 05 - Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes pour le lancement d'un contrat cadre de prestation sociale sous la forme de titres restaurant afin d'acter le principe de continuité sur les tickets restaurants.

